

INSCRIPTIONS en classe de seconde – Rentrée 2026

Les familles auront connaissance de l'affectation de leur enfant le **mardi 30 juin 2026**.

- Pour les élèves scolarisés dans un établissement public du secteur : le dossier d'inscription sera remis aux élèves par le collège d'origine.
- Pour les autres élèves, le dossier sera disponible à l'accueil du lycée et sur le [site](https://alain-borne.ent.auvergnerrhonealpes.fr/) de l'établissement à partir du 30 juin <https://alain-borne.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Un **RESPONSABLE LEGAL** se présentera avec le **DOSSIER COMPLET SIGNÉ** aux dates et horaires suivants :

Jeudi 2 juillet 2026	7h30-11h30	Collèges Alain Borne et Marguerite Duras
	12h30-16h30	Collèges Europa et Gustave Monod
Vendredi 3 juillet 2026	7h30-11h30	Collèges de Cléon d'Andran, Dieulefit, Livron, Loriol, Chabrilan et autres établissements

*Les dossiers incomplets ne seront pas traités. **Tout élève non inscrit au 3 juillet à 17h libère sa place.***

Pièces à fournir lors de l'inscription (aucune photocopie ne sera effectuée par le lycée)

- Bulletins de notes du 1^{er}, 2^e et 3^e trimestre de la classe de 3^e,
- Justificatifs de changement de situation familiale (autorité parentale, placement, décès d'un responsable, changement de domicile, etc...),
- Photocopies des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations avec mention du nom, prénom et date de naissance de l'élève,
- PAP ou PAI pour les bénéficiaires de ces dispositifs,
- Chèque de 5€ d'adhésion à la MDL (*facultatif*).

Démarches à effectuer par les familles AVANT l'inscription



Demande du PASS'REGION sur <https://auvergnerrhonealpes.zecarte.fr/beneficiaire/Views/Accueil.aspx>
 Cette carte est **obligatoire pour l'accès à l'établissement**, au service de restauration et pour le retrait des manuels scolaires. Elle sera adressée à votre domicile après validation par le lycée lors de l'inscription.

Demande de la carte de transport scolaire auprès de :

- **Montelibus** si votre commune de résidence fait partie de Montélimar-Agglomération auprès de l'agence Montelibus, sur www.montelibus.fr ou sur l'application NÉMO.
- **La Région** pour les autres communes sur <https://www.laregionvustransporte.fr/transport-scolaire/> (participation des familles de 120€).

Internat

La demande d'internat sera à formuler lors de la chaîne d'inscription.

Equipements

- **Blouse** en coton & manches longues à prévoir dès le 1^{er} cours de physique (obligatoire en TP).
- **Calculatrice** : attendre la rentrée pour instructions et possibilités d'achats groupés.
- **Fournitures scolaires** : pas de liste spécifique au lycée.
- **Manuels scolaires** : mis à disposition par la Région, ils seront distribués aux élèves à la rentrée.
- L'achat de **livrets détachables est à prévoir** pour certaines disciplines (*les listes seront publiées ultérieurement sur le [site](https://alain-borne.ent.auvergnerrhonealpes.fr/) du lycée*).

En cas de difficultés relatives aux inscriptions, contacter le secrétariat au 04.75.92.34.38.